

ANNEXE 4a.1

LISTE DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

en application de l'article R.123.14 du Code de l'Urbanisme

Type	Gestionnaire	Description de la SUP
A8		Restauration et conservation des terrains en montagne à destination sylvestre et pastorale. Mis en défens.
I4	RTE (Réseau de Transport d'Electricité) Haute tension Indice B (> 50 000V)	- Ligne 150 000 Volts l'Argentière – Serre Ponçon - Ligne 63 000 Volts Embrun – Serre-Ponçon - Ligne 63 000 Volts Grisolles Montdauphin
PT1	France Télécom	Servitudes relatives aux transmissions radio-électriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électro-magnétiques
PT2	France Télécom	Servitudes relatives aux transmissions radio-électriques obstacles, des centres d'émission et de réception exploités par l'Etat.